

## **5. - LEGISLATION**

### **DROITS DE DOUANE**

— Application en Tunisie de l'arrêté du Ministre des Finances et des Affaires Economiques et du Ministre du Budget du 30 septembre 1950, portant modification du tarif des droits de douane d'importation et mise en vigueur des droits de douane applicables à certaines marchandises. (J.O.T. du 27 octobre 1950).

### **RHUMS ET TAFIAS NATURELS**

— Arrêté du Directeur des Finances du 6 octobre 1950 (J.O.T. du 10-13 octobre 1950). Modifie le taux de la redevance exigible sur les rhums et tafias naturels.

### **AGENTS D'ASSURANCES**

— Arrêté du Directeur des Finances du 4 octobre 1950 (J.O.T. du 10-13 octobre 1950). Porte homologation du statut des agents d'assurances (accidents, incendie, risques divers).

### **SOCIETES D'ASSURANCES**

— Arrêté du Directeur des Finances du 28 octobre 1950 (J.O.T. du 31 octobre 1950). Fixe la liste des valeurs admises en représentation des cautionnements et des réserves techniques des sociétés d'assurances opérant en Tunisie.

### **EXPORTATION DES PATES ALIMENTAIRES ET DU COUSCOUS RAPIDE**

— Arrêté du Ministre de l'Agriculture et du directeur des Finances du 18 octobre 1950 (J.O.T. du 20 octobre 1950). Fixe le taux de la redevance applicable à l'exportation des pâtes alimentaires et du couscous rapide.

### **COUVERTURES DE DJERBA**

— Arrêté du Ministre du Commerce et de l'Industrie du 30 octobre 1950 (J.O.T. du 31 octobre 1950). Modifie l'arrêté du 18 août 1950 instituant un contrôle sur la qualité des couvertures de Djerba destinées à l'exportation.

### **PORTS**

— Arrêté du Directeur des Travaux Publics du 10 août 1950 (J.O.T. du 24 octobre 1950). Porte règlement particulier du port de Tunis-La Goulette.

— Arrêté du Directeur des Travaux Publics du 10 août 1950 (J.O.T. du 27 octobre 1950). Porte règlement particulier du port de Bizerte.

— Arrêté du Directeur des Travaux Publics du 10 août 1950 (J.O.T. du 31 octobre 1950). Porte règlement particulier du port de Sousse.

#### **COMITE MEDICO-CHIRURGICAL**

— Arrêté du Ministre de la Santé Publique et du Directeur de l'Instruction Publique du 13 octobre 1950 (J.O.T. du 17 octobre 1950). Crée un comité médico-chirurgical rattaché à l'Institut des Hautes Etudes de Tunis.

#### **CORPS DES MEDECINS DE LA SANTE PUBLIQUE EN TUNISIE**

— Décret du 5 octobre 1950 (J.O.T. du 10-13 octobre 1950). Réorganise le corps des médecins de la Santé Publique en Tunisie.

#### **INSPECTION MEDICALE DES ECOLES**

— Décret du 5 octobre 1950 (J.O.T. du 10-13 octobre 1950). Modifie le décret du 10 juillet 1941 sur l'inspection médicale des écoles.

#### **PRODUITS PHARMACEUTIQUES**

— Arrêté du Ministre de la Santé Publique du 6 octobre 1950 (J.O.T. du 10-13 octobre 1950) relatif à la tarification des produits pharmaceutiques.

#### **CENTRE DE PHTISIOETHERAPIE AU BARDO**

— Arrêté du Ministre de la Santé Publique du 30 septembre 1950 (J.O.T. du 31 octobre 1950). Crée un centre de phtisiothérapie au Bardo.